**Son Excellence Monsieur Mamadi Doumbouya**
Président de la République de Guinée
S/c de Monsieur Sénkoun Sylla
Ambassadeur de Guinée en France
51 rue de la Faisanderie, 75116 Paris

contact@ambaguineefrance.com

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]****Nom :** **Prénom :** **Adresse :** |

**Objet : Appel à une enquête indépendante et à la justice dans l’affaire Mohamed Traoré**

Monsieur le Président de la Transition,

À la suite d’informations transmises par l’ACAT-France, je me permets de vous adresser cette lettre afin d’exprimer ma profonde inquiétude face à l’enlèvement et aux actes de torture subis par Maître Mohamed Traoré, ancien bâtonnier de l’ordre des avocats de Guinée et ancien conseiller du Conseil national de la transition (CNT), dans la nuit du 20 au 21 juin 2025.

Selon les témoignages recueillis, sept hommes armés et encagoulés ont fait irruption à son domicile à Conakry, vers deux heures du matin. Ils ont agressé physiquement sa fille avant d’enlever violemment Maître Traoré. Retrouvé plusieurs heures plus tard à Bangouyah, à 170 kilomètres de la capitale, il présentait de graves blessures compatibles avec des actes de torture. Ces violences constituent une violation manifeste de la Charte de transition dont l’article 11 interdit explicitement la torture.

Maître Mohamed Traoré est une figure emblématique de la société civile guinéenne. Sa démission du CNT en janvier 2025, en protestation contre la prolongation de la transition militaire et le non-respect du calendrier de retour à l’ordre constitutionnel, a marqué un acte de courage civique. Son enlèvement ne peut être compris autrement que comme une tentative d’intimidation d’une voix critique du régime. Il s’inscrit dans un climat plus large de répression visant journalistes, militants et opposants, comme en témoignent les affaires de Habib Marouane Camara, Abdoul Sacko, Saadou Nimaga, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah.

Je me joins à celles et ceux qui, en Guinée comme à l’étranger, réclament vérité, justice et réparation pour Maître Mohamed Traoré. Il en va de la crédibilité de la transition. Toute impunité dans cette affaire serait un signal alarmant envoyé à ceux qui défendent les libertés fondamentales dans votre pays. C’est pourquoi je vous exhorte, Monsieur le Président, à :

* Garantir une enquête indépendante, impartiale et transparente sur l’enlèvement et les violences subies par Maître Mohamed Traoré, avec le concours d’experts internationaux si nécessaire ;
* Traduire en justice les auteurs et les commanditaires de cet acte odieux ;
* Mettre fin aux pratiques d’enlèvements, de détentions arbitraires, de torture, et de disparitions forcées en garantissant la sécurité des avocats, journalistes, défenseurs des droits humains et opposants ;
* Respecter et faire respecter les engagements internationaux de la Guinée en matière de droits humains, ainsi que les principes de la Charte de transition.

En vous remerciant par avance de l’attention portée à cette requête, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma très haute considération.